



-----début du contenu du droit de réponse à publier -----

**« IMPORTANT :**

**DROIT DE REPONSE D'ENTREPRISE RHONE ALPES  
INTERNATIONAL (ERAI)**

**SUITE A LA PUBLICATION DU 27 JUIN 2014 INTITULEE :  
ERAI : L'OPACITE QUI CHERCHE A CACHER LA DERIVE**

Mardi 02 septembre 2014

Depuis plusieurs mois, ERAI fait l'objet de vives accusations du groupe EELV et apparentés au Conseil régional Rhône-Alpes. La conférence de presse, tenue par Monsieur Jean-Charles Kohlhaas, co-président du groupe EELV et apparentés, le lundi 23 juin à la Région Rhône-Alpes, a donné lieu à la diffusion de documents faisant notamment référence à l'existence de réserves successives dans les rapports des Commissaires aux comptes d'ERAI et d'un « *irrespect total et dangereux des réserves successives et grandissantes du Commissaire aux comptes* ».

L'Association ERAI informe que ces allégations sont mensongères et infondées dans la mesure où ses Commissaires aux comptes n'ont jamais émis la moindre réserve. Tous les comptes d'ERAI sont certifiés conformes « *sans réserves* ».

Ces accusations, d'une particulière gravité, ont pour seul objectif de porter atteinte à l'outil de rayonnement international de la Région et de mettre en cause les responsables et les employés d'ERAI.

Il est rappelé qu'Entreprise Rhône-Alpes International (ERAI) accompagne depuis 1987 les entreprises rhônalpines dans leurs démarches d'internationalisation et d'appui renforcé pour une implantation durable sur les marchés étrangers.

Cette mission s'inscrit dans un cadre : celui de la Stratégie Régionale de Développement Economique et d'Innovation (SRDEI), adoptée par délibération n° 11.04.101 du Conseil

régional en date des 24 et 25 février 2011, ainsi que dans le cadre de la Charte régionale de partenariat stratégique à l'export, dont la Région et ERAI sont tous deux signataires aux côtés de l'Etat, de la CCI-R et des autres acteurs régionaux du développement à l'export.

Dans le cadre du déploiement de la SRDEI, la politique économique mise en œuvre par la Région porte l'ambition d'accompagner à l'international les secteurs et filières stratégiques pour Rhône-Alpes. ERAI participe, aux côtés des pôles de compétitivité et des clusters de Rhône-Alpes, à la mise en œuvre de cette politique sectorielle sur les marchés étrangers. Cette mobilisation d'ERAI se fait à travers notamment les Plans de Développement à l'International des clusters et pôles de compétitivité, dans le cadre desquels ERAI a un rôle essentiel à assurer.

Par ailleurs, la Région confie à ERAI la mission d'assurer, en partenariat avec les principales agences de développement présentes en Rhône-Alpes, la promotion de notre région auprès d'investisseurs étrangers.

Enfin, ERAI mène une action sur le volet économique des coopérations internationales de la Région, ainsi que sur le champ des financements internationaux, champ qui mobilise une forte expertise au sein de l'agence régionale.

Chiffres clés ERAI 2013 :

- 778 prestations d'accompagnement individuel sur des marchés internationaux
  - Dont 282 prestations Implantis® de domiciliation et d'encadrement au sein du réseau international d'incubateurs d'entreprises mis en place par ERAI.
- 241 entreprises conseillées et accompagnées en matière de financements internationaux
- Plus de 3 000 décideurs internationaux rencontrés
- 67% des projets d'investissements directs étrangers implantés par ERAI en Rhône-Alpes. »

-----fin du contenu du droit de réponse à publier ---